

3 DÉCEMBRE 2019
18h30

Conférence architecture

Salle « La Fontaine » Centre Vésale
Université de Mons - Campus Plaine de Nimy
Avenue du Champ de mars 6B, 7000 Mons

organisée dans le cadre du Workshop-Concours interfacultaire du projet Interreg VA FAI-Re

Philippe MADEC

« L'INVENTION DE L'ARCHITECTURE FRUGALE »

Le 18 janvier 2018, soit tout juste deux ans après l'Accord de Paris sur le Climat, trois architectes, urbanistes et ingénieurs ⁽¹⁾ publient le « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative » ⁽²⁾ désormais ratifié par plus de 7.200 personnes ou organismes sur les cinq continents. Cet appel s'adresse à tous, professionnels, élus, habitants, citoyens pour accompagner l'urgente transition vers une architecture, fondée sur l'éco-responsabilité et la solidarité.

Philippe MADEC expliquera et illustrera cette notion autour d'exemples concrets en architecture et en aménagement, démontrant que la frugalité est possible « ici et maintenant », comme le confirment les nombreuses initiatives et réalisations actuelles : éco-quartiers ou éco-bourgs, habitats participatifs et habitats groupés, architectures bioclimatiques, low-tech, matériaux biosourcés et savoir-faire locaux...



Parc des Labyrinthes Mysterra de Montendre
© PIERRE-YVES BRUNAUD

(1) Philippe MADEC, architecte et urbaniste, Dominique GAUZIN-MÜLLER, architecte et Alain BORNAREL ingénieur
(2) <https://www.frugalite.org/fr>

